

MEESCHAERT

Asset Management

Rapport d'impact

Nouvelle Stratégie 50 (au 30/06/2020)



Date de publication : janvier 2021.

Rapport d'impact

Nouvelle Stratégie 50 (au 30/06/2020)

| | | |
|--|---|----|
| | INTRODUCTION | 3 |
|  | MOYENS MIS À DISPOSITION | 3 |
|  | PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE | 4 |
| | • MÉTHODE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL | |
| | • RÉSULTATS OBSERVÉS | |
|  | PERFORMANCE SOCIALE | 5 |
| | • MÉTHODE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL | |
| | • RÉSULTATS OBSERVÉS | |
|  | PERFORMANCE EN TERMES DE GOUVERNANCE | 10 |
| | • MÉTHODE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE | |
| | • RÉSULTATS OBSERVÉS | |
|  | PERFORMANCE EN TERMES DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME | 13 |
| | • MÉTHODE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT EN MATIÈRE DE RESPECT DES DROITS HUMAINS | |
| | • RÉSULTATS OBSERVÉS | |
| | ACTIONS D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL | 16 |

INTRODUCTION

Meeschaert AM, pionnier des gestions responsables dès 1983, avec la création NOUVELLE STRATEGIE 50, premier fonds collectif éthique français. Meeschaert AM a pour ambition d'assurer une transparence de ses investissements mais également d'évaluer les impacts de ces derniers. Après avoir mesuré l'empreinte carbone de ses fonds actions ISR en 2015, Meeschaert AM a souhaité mesurer l'empreinte sociale de ces derniers en 2018. Cette démarche s'est renforcée en 2019 : Meeschaert AM a publié les empreintes « eau », « alimentation

durable » et « sociale pour une transition juste » du fonds actions de sa gamme « Transition Durable ».

Le présent rapport consolide les mesures d'impact au niveau environnemental, social, de la gouvernance et du respect des droits de l'Homme. Dans l'optique d'évaluer l'impact des investissements sur les enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance et en matière de droits humains, la méthode de mesure d'impact a été étoffée. Elle est présentée dans le présent rapport. Voici les enjeux

auxquels Meeschaert AM souhaite répondre dans ce rapport :

- Importance de conserver l'historique des résultats,
- Importance de faire évoluer les méthodes d'analyse de l'impact pour affiner les résultats.

Par ailleurs, les enjeux ont été mesurés en fonction des données disponibles. Voici un tableau récapitulatif des périmètres étudiés et des dates de référence de ce document.

| Domaine | Date de référence du portefeuille | Date des données |
|----------------|-----------------------------------|------------------|
| ENVIRONNEMENT | 30/06/2020 | 31/12/2019 |
| SOCIAL | 30/06/2020 | 31/12/2019 |
| GOUVERNANCE | 30/06/2020 | 31/12/2019 |
| DROITS HUMAINS | 30/06/2020 | 31/12/2019 |

MOYENS MIS À DISPOSITION



Meeschaert Asset Management dispose d'une équipe de Recherche ISR composée de 3 personnes. Cette équipe est notamment chargée de l'analyse et de la mesure d'impact extra-financier des fonds.

En parallèle, l'équipe de Recherche ISR s'entoure de prestataires et se dote d'outils pour mesurer l'impact extra-financier des fonds :

- Carbon Disclosure Project (CDP), pour mesurer l'empreinte carbone des fonds ⁽¹⁾

- Sustainalytics, pour évaluer l'impact des fonds sur les droits humains à travers les controverses liées,
- Bloomberg, pour mesurer la performance liée à la gouvernance, enjeux sociaux et environnementaux.

(1) Jusqu'en 2018, Meeschaert AM utilisait les services de Grizzly RI pour calculer l'empreinte carbone des fonds ISR actions;

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



Méthode d'évaluation de l'impact environnemental

La performance environnementale du fonds est étudiée en mesurant l'empreinte carbone du fonds.

Les émissions induites représentent les gaz à effet de serre générés par les entreprises du portefeuille, rapportées à la part du capital détenu dans le portefeuille au 30/06/2020.

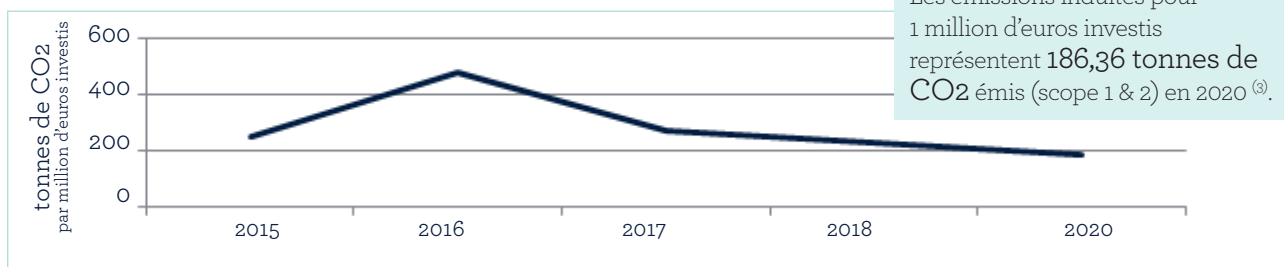
Les émissions de CO₂, fournies par Bloomberg, proviennent des données communiquées par les entreprises au 31/12/2019.

Taux de couverture ⁽²⁾

| | Emissions de CO ₂ Scope 1 et 2 |
|-----------------------|---|
| Nouvelle Stratégie 50 | 68,06 % |

Résultats observés

Émission induites du fonds



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

(2) Ce taux de couverture exprime la somme des poids des sociétés du portefeuille pour lesquelles l'information est disponible, par rapport à la part totale investie du portefeuille.

(3) Jusqu'en 2017, la mesure des émissions induites et de l'intensité carbone était réalisée par Grizzly, utilisant les données publiées lorsqu'elles étaient disponibles, et des méthodes d'estimation (régression + interpolation linéaires et non-linéaires). En 2018, il s'agit des données CDP.



En 2018, Meeschaert AM a développé une méthodologie innovante de mesure de l’empreinte sociale de ses fonds.

Méthode d’évaluation de l’impact social

La méthodologie repose sur deux axes : l’évaluation de l’exposition aux risques sociaux et l’évaluation des performances sociales.

1 L’évaluation des niveaux d’exposition

L’évaluation des niveaux d’exposition du portefeuille aux risques sociaux apporte un réel éclairage sur les thématiques les plus pertinentes, en cartographiant le « profil social » du fonds sous deux angles :

- L’angle sectoriel : quelles activités ont un poids important dans les investissements réalisés ? Quelles caractéristiques sociales définissent ces principales activités ?
- L’angle géographique : dans quels pays les entreprises

investies sont-elles présentes ? Quel niveau de risque de violations des droits humains et des droits du travail existe-t-il dans ces pays ?

Une fois les principales thématiques sociales visualisées grâce à cette cartographie des expositions, il s’agit de déterminer la classification sectorielle la plus pertinente et de sélectionner la base de comparaison au plus près de la réalité industrielle et sociale d’une activité.

2 L’évaluation des performances sociales

Certains indicateurs recouvrent des réalités sociales si hétérogènes en fonction des secteurs d’activité et des métiers concernés, qu’il nous a semblé plus cohérent de comparer les résultats des entreprises à leurs réels pairs, c’est-à-dire à des moyennes sectorielles publiées, plutôt qu’à un indice de référence. La composition

sectorielle d’un indice se justifie en effet par des critères boursiers, et non en fonction de réalités humaines. Deux indicateurs s’articulent ainsi autour des performances sectorielles du portefeuille, comparées à des statistiques sectorielles :

- le taux de fréquence des accidents ;
- le taux de rotation.

D’autres indicateurs sont davantage transverses, ne justifiant pas de découpage sectoriel. Ils sont alors comparés à l’indice de référence du portefeuille. Cette comparaison indiciaire a été effectuée pour :

- le taux de personnes en situation de handicap ;
- l’écart de parité ;
- les controverses sociales.

Depuis 2019, la palette des indicateurs a évolué en intégrant des indicateurs liés à la formation. Les résultats sont pondérés en fonction du poids des entreprises dans le portefeuille.

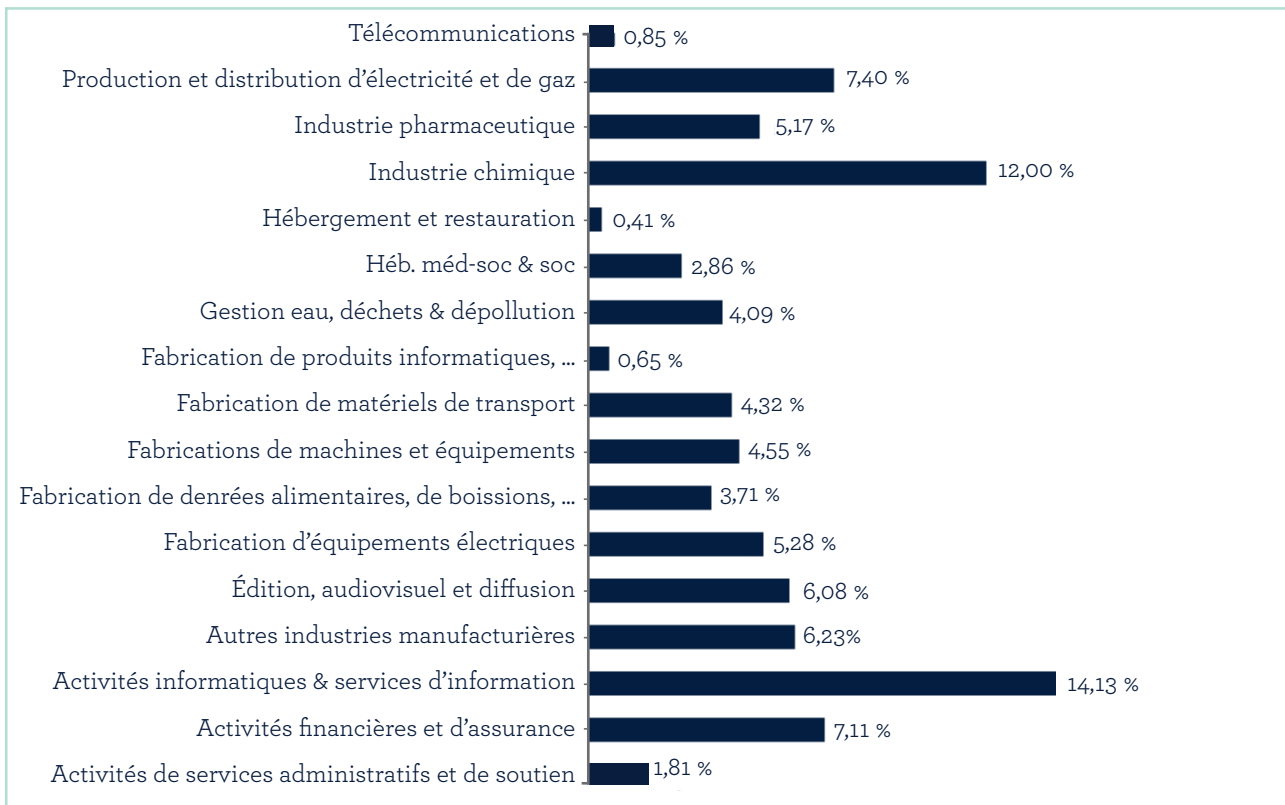
Taux de couverture des indicateurs

| Indicateurs | Source | Nouvelle Stratégie 50 | | MSCI Euro 2020 |
|---|----------------|-----------------------|---------|----------------|
| | | 2020 | 2018 | |
| Taux de fréquence des accidents | Bloomberg | 43,85 % | 64,38 % | / |
| Taux de rotation du personnel | Bloomberg | 65,66 % | 58,70 % | 71,73 % |
| Part des effectifs en situation de handicap | Bloomberg | 33,27 % | 46,00 % | 28,31 % |
| Ecart de parité | Bloomberg | 49,50 % | 82,95 % | 52,09 % |
| Controverses liées aux ressources humaines | Sustainalytics | 86,65 % | 88,49 % | 100 % |
| Formation (Heures de formation par employé) | Bloomberg | 71,75 % | 70,19 % | / |

Source : Meeschaert AM

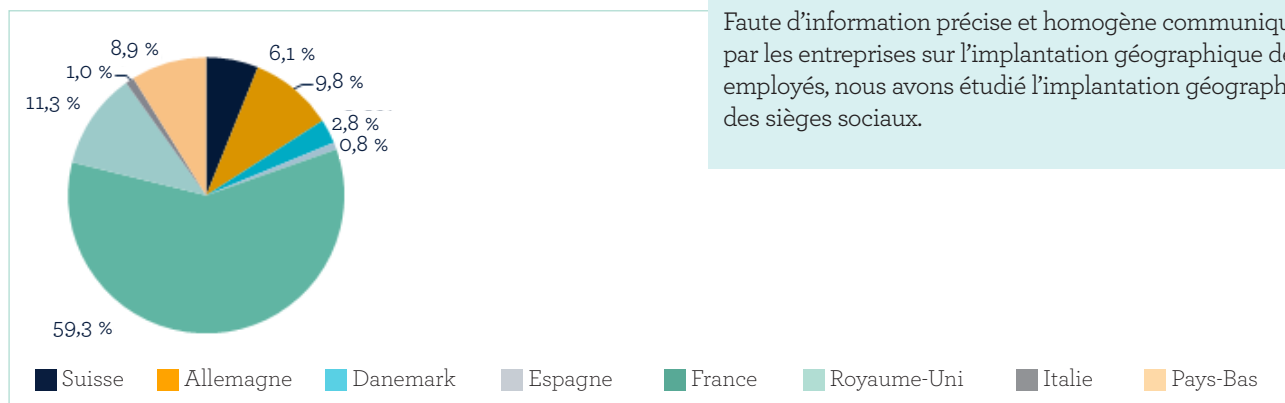
Résultats observés

Exposition sectorielle du portefeuille



Source : Meeschaert AM

Exposition géographique et risques sociaux

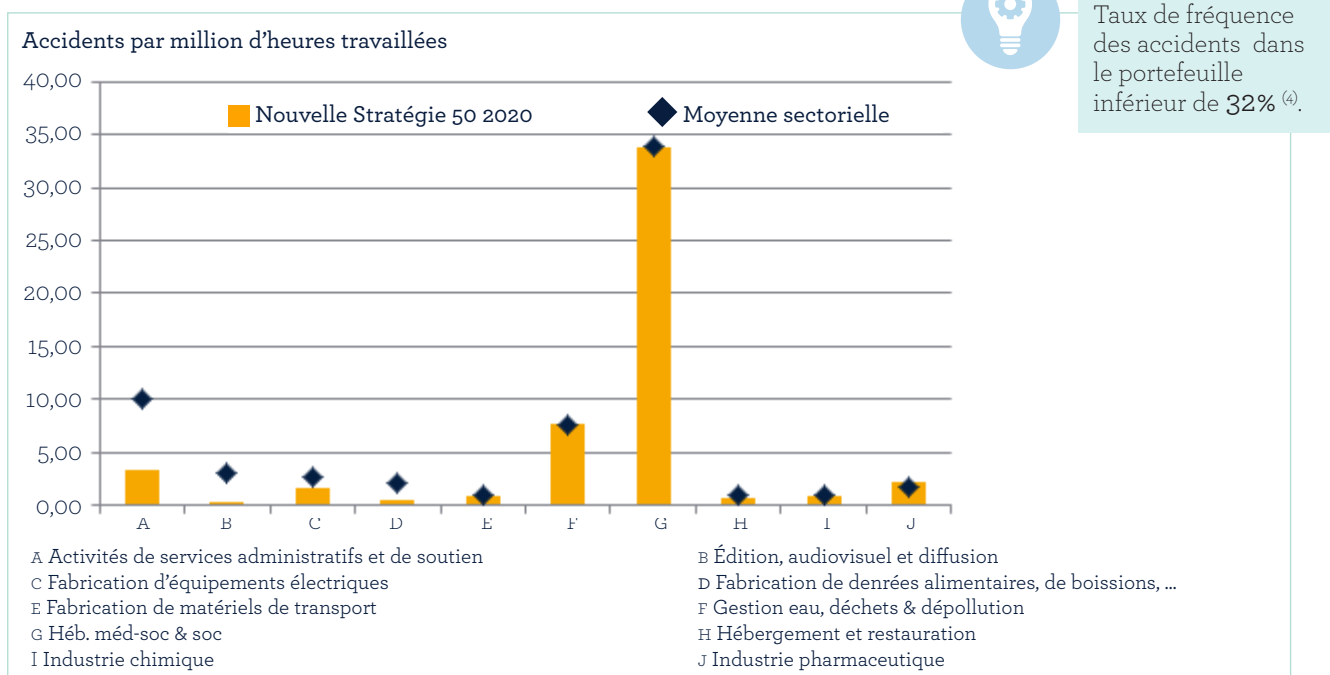


Faute d'information précise et homogène communiquée par les entreprises sur l'implantation géographique de leurs employés, nous avons étudié l'implantation géographique des sièges sociaux.

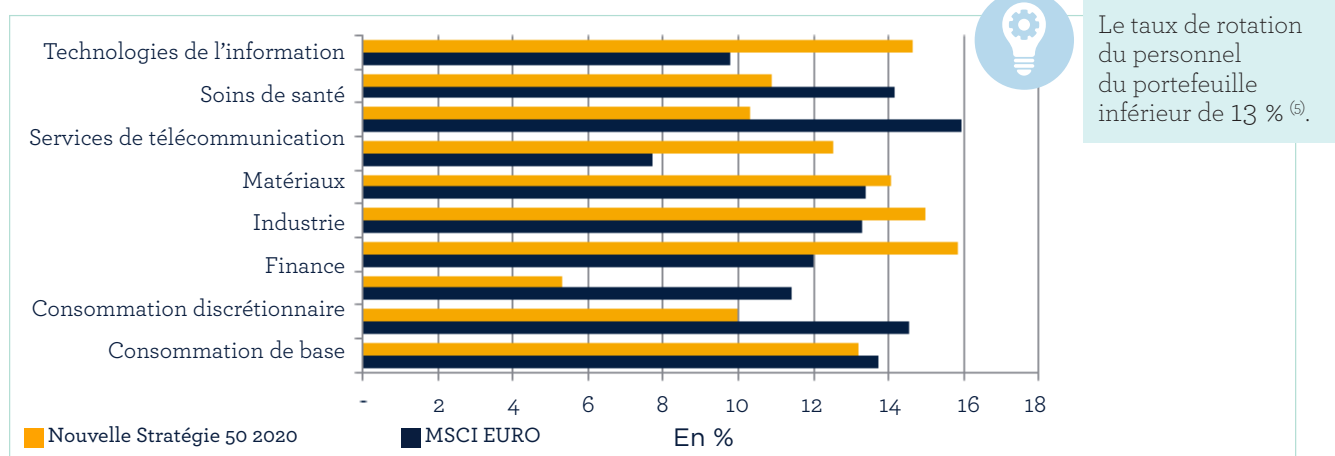
Source : Meeschaert AM

Performance sociale : indicateurs clés de Nouvelle Stratégie 50

Taux de fréquence des accidents



Taux de rotation des salariés



(4) Comparaison entre le portefeuille Nouvelle Stratégie 50 à fin juin 2020 et le référentiel utilisé.

(5) Comparaison entre le portefeuille Nouvelle Stratégie 50 à fin juin 2019 et le référentiel utilisé.

Part des effectifs en situation de handicap

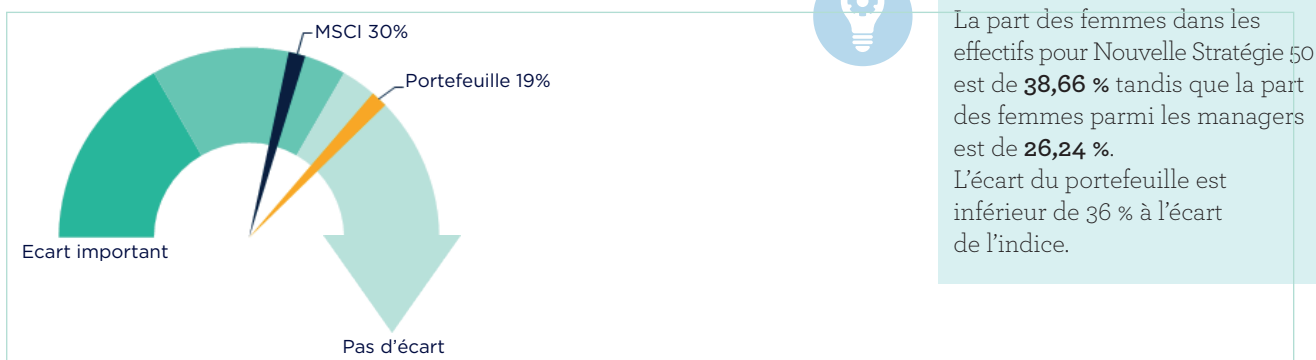


Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Développement des compétences : indicateurs liés à la formation



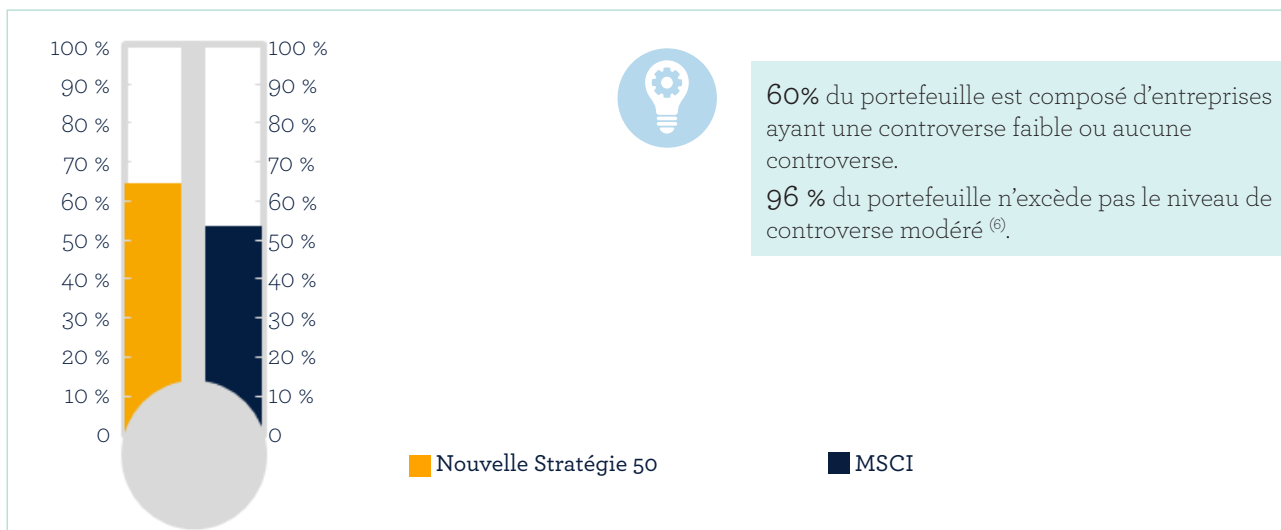
Écart entre la part féminine des managers et de l'effectif



La part des femmes dans les effectifs pour Nouvelle Stratégie 50 est de **38,66 %** tandis que la part des femmes parmi les managers est de **26,24 %**. L'écart du portefeuille est inférieur de 36 % à l'écart de l'indice.

Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Part du portefeuille sans controverse ou avec controverse(s) de niveau faible



60% du portefeuille est composé d'entreprises ayant une controverse faible ou aucune controverse.
96 % du portefeuille n'excède pas le niveau de controverse modéré ⁽⁶⁾.

Sources : Sustanalytics, Meeschaert AM

(6) 0. Aucune controverse identifiée, 1. controverse faible, 2. controverse modérée, 3. controverse significative, 4. controverse grave, 5. controverse extrême

PERFORMANCE EN TERMES DE GOUVERNANCE



Méthode d'évaluation de l'impact en matière de gouvernance

La performance du fonds en termes de gouvernance est mesurée par trois indicateurs d'impact :

1. l'indépendance du conseil,
2. la féminisation du conseil,
3. l'intégration de critères extra-financiers dans la rémunération de l'exécutif.

Ces indicateurs nous permettent d'évaluer l'équilibre des instances de gouvernance ainsi que l'incentive des dirigeants à développer la politique RSE de l'entreprise qu'ils dirigent. Les données utilisées pour mesurer ces performances sont issues de Bloomberg.

Pour réaliser ces indicateurs, nous avons utilisé les données suivantes :

- Pourcentage d'indépendance du conseil (PCT_INDEPENDENT_DIRECTORS) : ce champ indique la part des administrateurs indépendants en pourcentage du total des membres du conseil tel qu'il est déclaré par la société.
- Pourcentage des femmes au conseil (%_WOMEN_ON_BOARD) : ce champ indique la part des femmes parmi les membres du conseil d'administration.
- Lien entre la rémunération de l'exécutif et les critères ESG (ESG_LINKED_BONUS) :

ce champ indique si la société intègre dans la rémunération de l'exécutif des critères en lien avec les objectifs environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Les informations récupérées sont celles publiées dans le dernier document de référence, dans le dernier rapport annuel ou dans le dernier rapport de développement durable.

Les indicateurs sont calculés cette année uniquement sur la part des entreprises dans le portefeuille (en % de l'AN, retraité hors liquidités). Toutefois, à titre indicatif, l'historique des résultats mentionné.

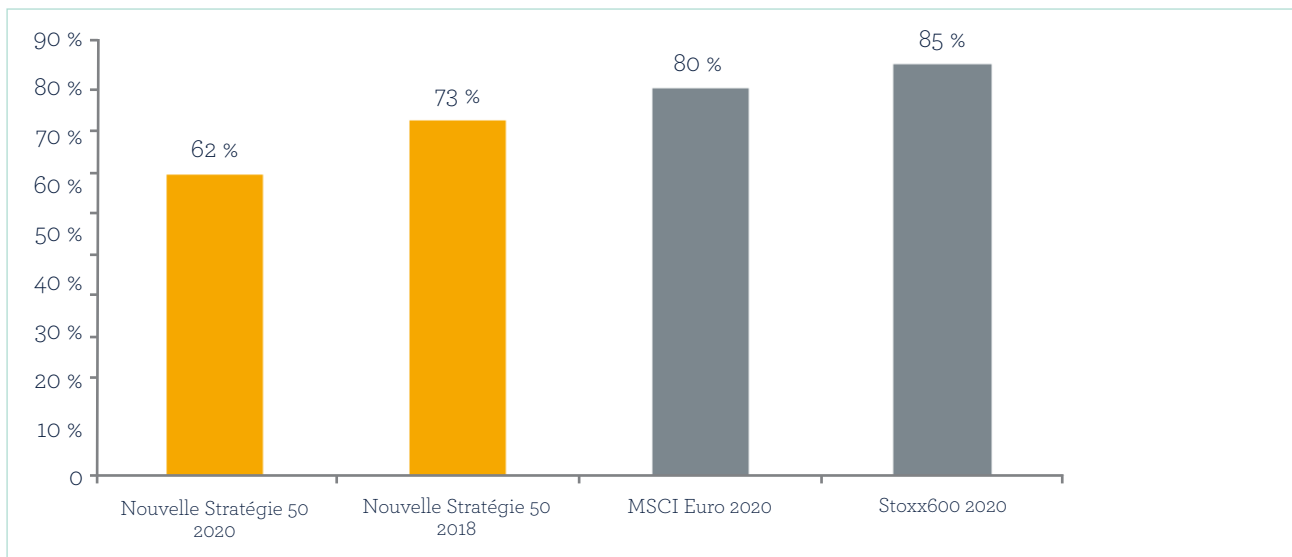
Taux de couverture des indicateurs sur Bloomberg au 18/10/2020

| | Nouvelle Stratégie 50 au 30/06/2020 (valeurs pondérées par le poids dans le portefeuille ⁽⁷⁾) | Stoxx600 (équipondération) | MSCI Euro (pondération par le poids dans l'indice) |
|---------------------------|--|-------------------------------|--|
| PCT_INDEPENDENT_DIRECTORS | 100 % | 89,67 % | 91,86 % |
| %_WOMEN_ON_BOARD | 100 % | 96,33 % | 99,02 % |
| ESG_LINKED_BONUS | 100 % | 95,67 % | 98,01 % |

(7) Ce taux de couverture exprime la somme des poids des sociétés du portefeuille pour lesquelles l'information est disponible, par rapport à la part totale investie du portefeuille.

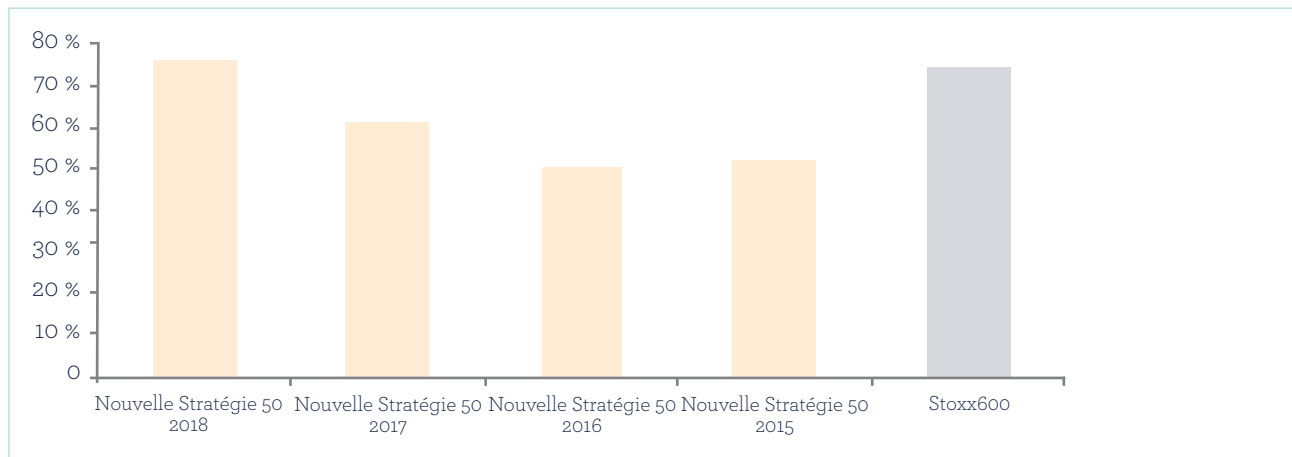
Résultats observés

Part des sociétés ayant un conseil majoritairement indépendant
(pondéré par le poids dans le portefeuille/indice)



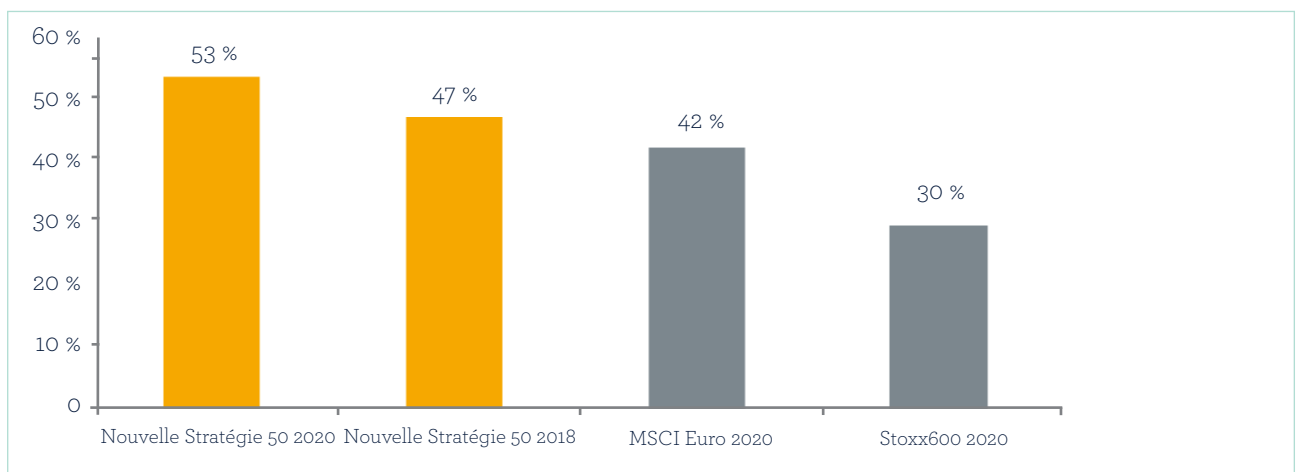
Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Part des sociétés ayant un conseil majoritairement indépendant
Historique des résultats (méthode : équipondérée)



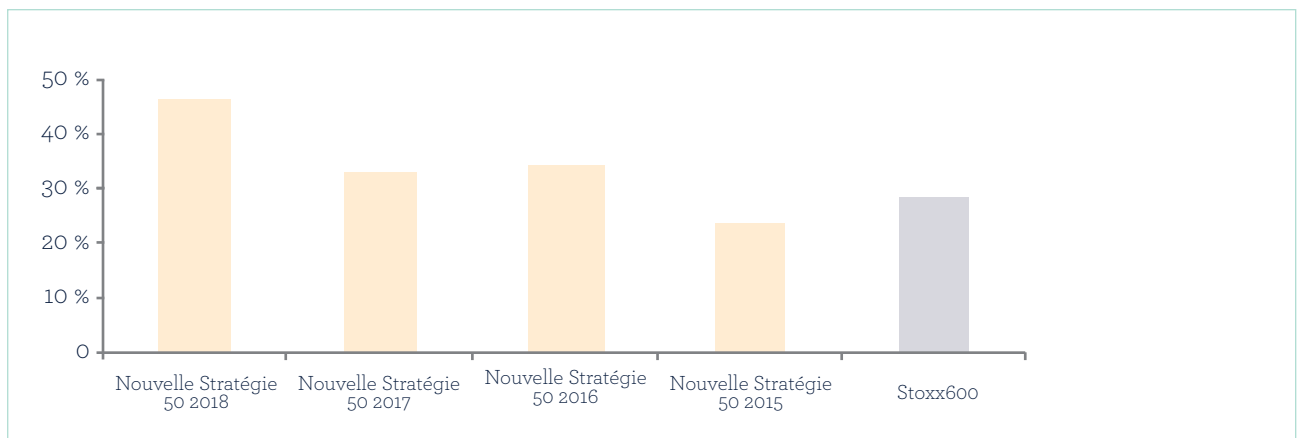
Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Part des sociétés ayant au moins 40 % de leur conseil d'administration féminisé
(pondéré par le poids dans le portefeuille/indice)



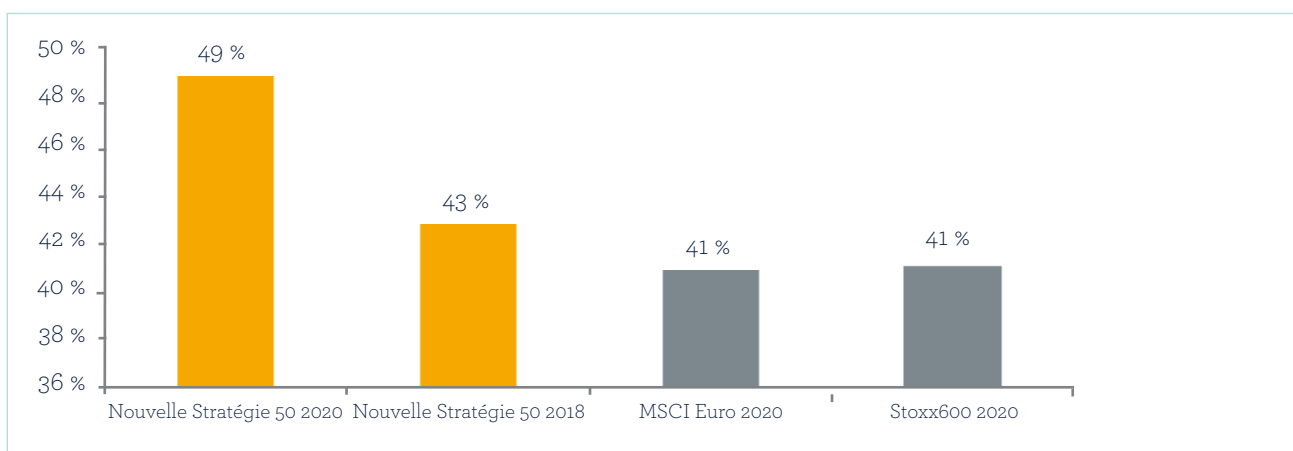
Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Part des sociétés ayant au moins 40 % de leur conseil d'administration féminisé
Historique des résultats (méthode équipondérée)



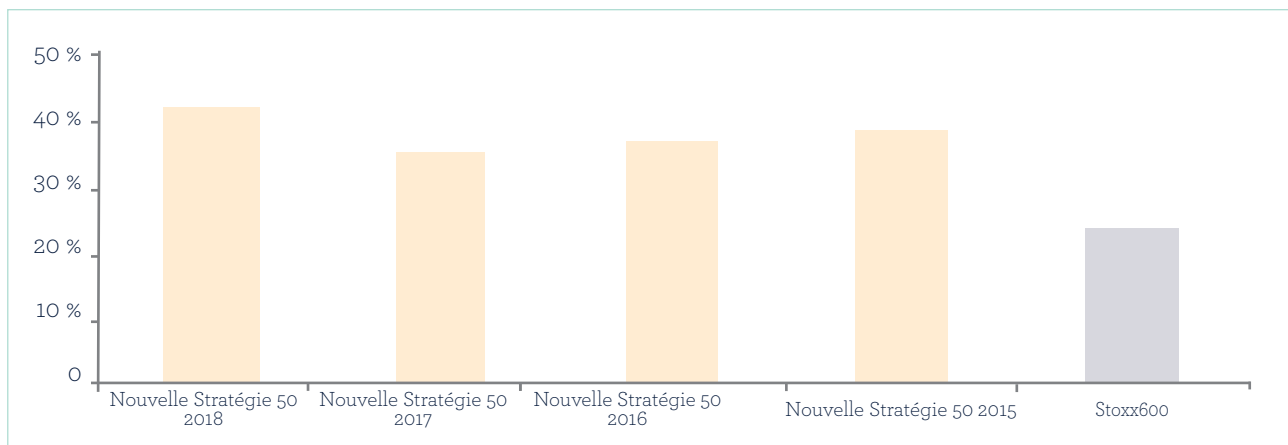
Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Part des sociétés ayant intégré des critères ESG dans la rémunération de l'exécutif
(pondéré par le poids dans le portefeuille/indice)



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Part des sociétés ayant intégré des critères ESG dans la rémunération de l'exécutif
Historique des résultats (méthode : équipondérée)



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

PERFORMANCE EN TERMES DE RESPECT DES DROITS HUMAINS



Méthode d'évaluation de l'impact en matière de respect des Droits humains

Pour évaluer la performance liée au respect des Droits humains, Meeschaert AM a choisi de refléter les controverses de nature sociétale auxquelles les entreprises peuvent faire face dans le cadre de leur activité. Cette information provient de la plateforme Sustainalytics. Pour mesurer cet indicateur, nous prenons en compte les controverses identifiées sous la thématique « société et communautés ». Ces controverses sont classées par le provider selon une échelle de 1 à 5 (5 étant le niveau de controverse présentant le plus fort impact sur les parties prenantes). Nous estimons que les controverses sont significatives dès lors qu'elles sont dans les catégories 3, 4 et 5.

Par ailleurs, nous avons choisi d'évaluer également la part des sociétés du portefeuille qui ont signé le Pacte Mondial des Nations Unies. Le Pacte Mondial des Nations Unies rassemble entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile autour de dix principes universellement reconnus pour construire des sociétés plus stables et inclusives. Cadre d'engagement volontaire, référentiel international, plateforme d'actions et d'échanges, le Pacte Mondial est la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale avec plus de 12 000 participants dans 170 pays.

Pour cela, nous utilisons le champ UN_GLOBAL_COMPACT_SIGNATORY de la plateforme Bloomberg. Ce champ nous renseigne si l'entreprise a signé le Pacte Mondial⁽⁸⁾.

Les informations récupérées sont celles publiées dans le dernier document de référence, dans le dernier rapport annuel ou dans le dernier rapport de développement durable. L'information pour le fonds a été complétée des données en provenance directe du site Internet du Pacte Mondial.

Les indicateurs sont calculés cette année uniquement sur la part des entreprises dans le portefeuille (en % de l'AN, retraité hors liquidités). Toutefois, à titre indicatif, l'historique des résultats mentionné.

Taux de couverture des indicateurs au 15/10/2020

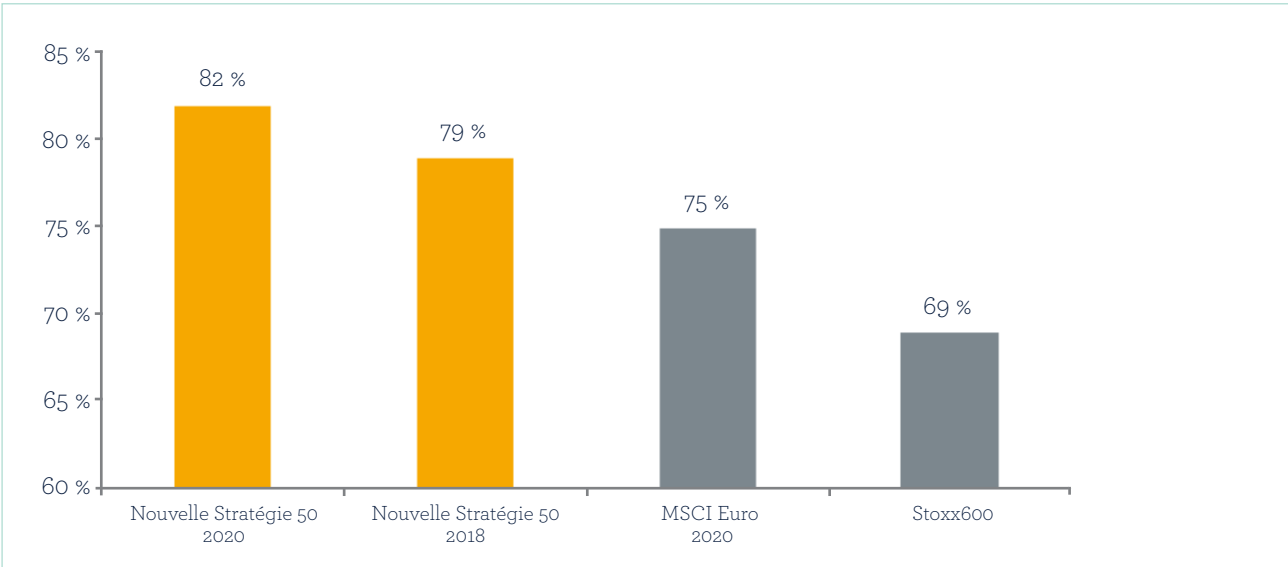
| | Source | Nouvelle Stratégie 50 au 30/06/2020 (% de l'AN, retraité hors liquidités ⁽⁹⁾) | Stoxx600 | MSCI Euro |
|---|---------------------------------|---|----------|-----------|
| UN_GLOBAL_COMPACT_SIGNATORY | Bloomberg + site Global Compact | 100 % | 96 % | 95 % |
| Niveau maximal de controverse liée aux DH | Sustainalytics | 100 % | 99,92 % | 99,76 % |

(8) Ce travail n'a pas été réalisé pour les entreprises qui composent les indices auxquels nous comparons le fonds.

(9) Ce taux de couverture exprime le poids des sociétés du portefeuille pour lesquelles l'information est disponible, par rapport à la part totale investie du portefeuille.

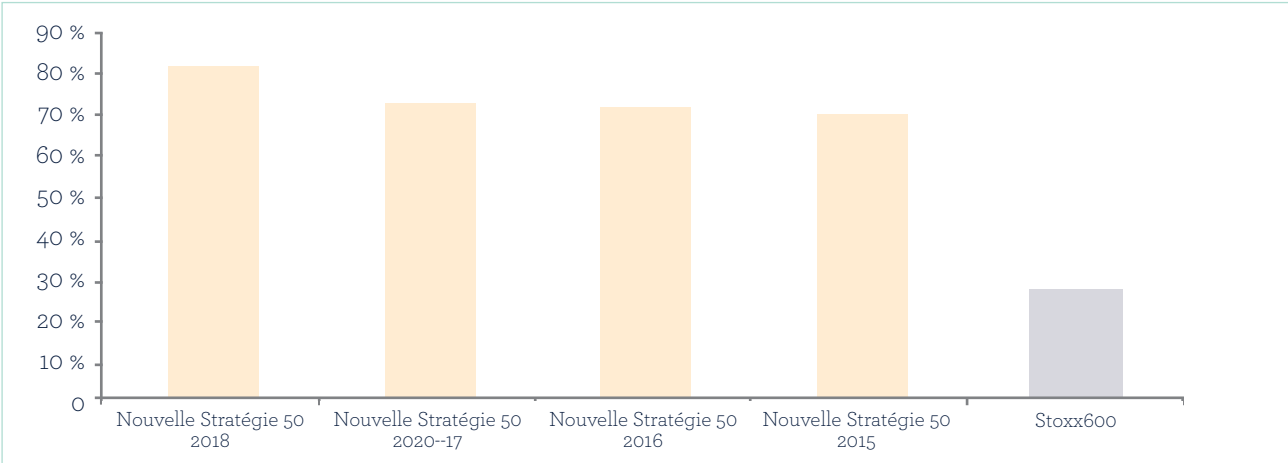
Résultats observés

Part des sociétés ayant signé le pacte mondial (pondéré par le poids dans le portefeuille/indice)



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

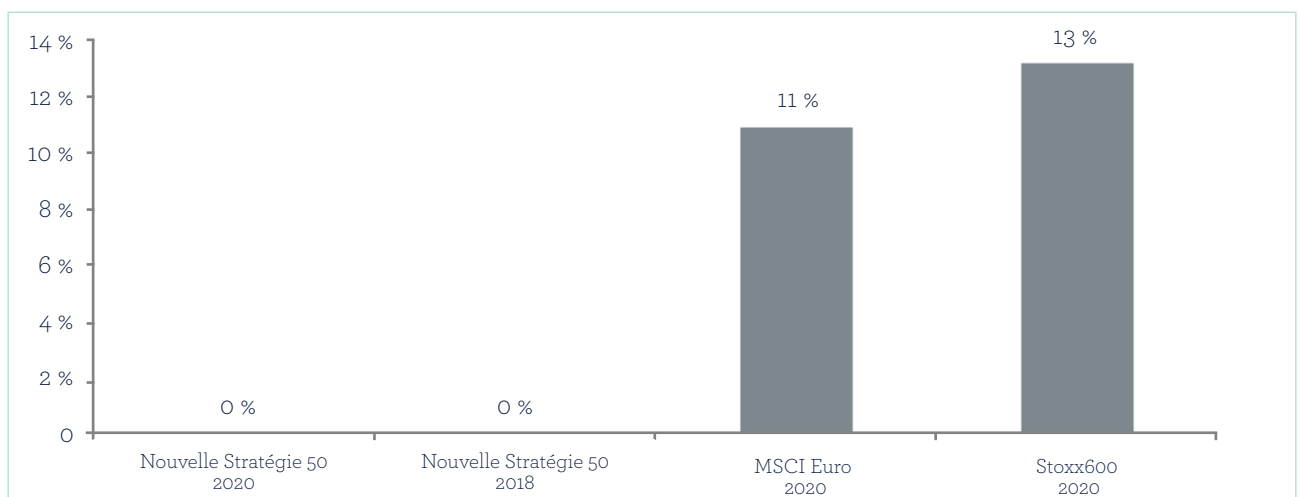
Part des sociétés ayant signé le pacte mondial Historique des résultats (méthode équipondérée)



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

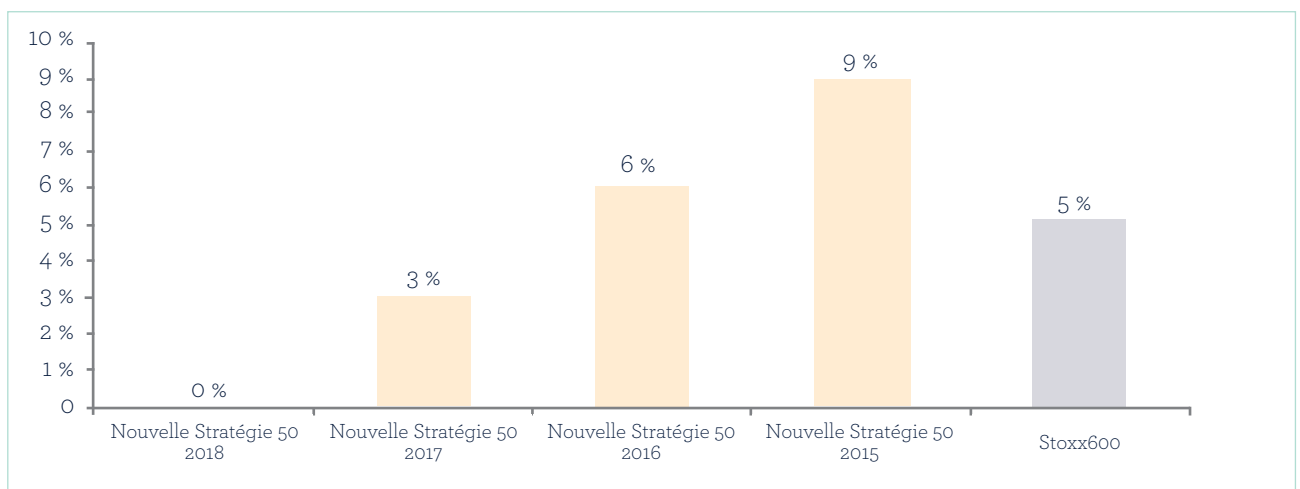
Résultats observés

Part des sociétés répertoriant une controverse de niveau 3, 4 ou 5 relative aux droits humains (pondéré par le poids dans le portefeuille/indice)



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Part des sociétés répertoriant une controverse de niveau 3, 4 ou 5 relative aux droits humains
Historique des résultats (méthode équipondérée)



Sources : Bloomberg, Meeschaert AM

Nouvelle Stratégie 50 ne compte aucune société qui présente une controverse de catégorie 3, 4 ou 5 dans la thématique « société et communautés » sur les 28 présentes dans le portefeuille.
Dans le MSCI Euro, 20 sociétés présentent une controverse de ces niveaux dans cette thématique.

ACTIONS D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Meeschaert AM a défini des objectifs de dialogue et d'engagement pour favoriser l'émergence des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance vertueuse.

- Meeschaert AM met en œuvre une politique de sortie du charbon, qui prévoit un dialogue avec les entreprises exploitant des centrales thermiques à charbon. L'objectif est de les encourager à anticiper la fermeture de leurs centrales à charbon dès maintenant, et ainsi mieux intégrer les enjeux sociaux et économiques de ces fermetures (Politique de sortie du charbon de Meeschaert Asset Management).
- Conscient que ces transformations peuvent impacter de manière importante les salariés des entreprises, Meeschaert AM renforce son dialogue

auprès des entreprises concernées afin de s'assurer de la bonne gestion des enjeux sociaux, mais aussi sociétaux (fournisseurs, clients, société civile etc).

Les enjeux de gouvernance sont également suivis par les analystes ISR. En effet, les récentes annonces du projet de Veolia de racheter son concurrent Suez et l'annonce de ce dernier de créer une fondation néerlandaise pour y placer sa branche Eau France, ont causé une violation des droits des actionnaires minoritaires. Meeschaert AM s'est associé à la lettre d'engagement envoyée par Proxinvest à Suez en octobre 2020, pour demander à l'entreprise plus de transparence sur la création de cette fondation, et une égalité de traitement de tous les actionnaires.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert Asset Management et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur.

Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert Asset Management et/ou sur le site internet www.meeschaert.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ».

Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat d'analyses de Meeschaert Asset Management à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert Asset Management. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert Asset Management.

Meeschaert Asset Management décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.

SIÈGE SOCIAL

12, Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris

LES IMPLANTATIONS

RÉGIONALES DU GROUPE

| | |
|--|---|
| Bordeaux 2 rue de Sèze 33000 Bordeaux Tél. : 05 56 01 33 50 | Nantes Place Royale 1 rue Saint Julien 44000 Nantes Tél. : 02 40 35 89 10 |
| Lille 18 avenue de Flandre 59700 Marcq-en-Barœul Tél. : 03 28 38 66 00 | Nice 455 Promenade des Anglais 06200 Nice Tél. : 04 97 06 03 03 |
| Lyon 61 rue de la République 69002 Lyon Tél. : 04 72 77 88 55 | Strasbourg 1 Quai Jacques Sturm 67000 Strasbourg Tél. : 03 90 07 70 90 |
| Marseille 42 rue Montgrand 13006 Marseille Tél. : 04 91 33 33 30 | Toulouse 24 grande rue Nazareth 31000 Toulouse Tél. : 05 61 14 71 00 |

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

GROUPE MEESCHAERT : PRINCIPALES ACTIVITÉS

Meeschaert Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés
- Fonds ISR et de partage

Meeschaert Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
- Gestion conseillée
- Gestion sous mandat
- Investissements immobiliers

Meeschaert Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

